



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, à Kinnear's Mills,
le lundi 19 décembre 2016, à 20 h**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry, Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Carl Dubois.

Est également présente M^{me} Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h, le maire souhaite la bienvenue.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption des prévisions budgétaires;
3. Lecture et adoption du règlement numéro 481 « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2017 »;
4. Période de questions;
5. Fermeture de l'assemblée.

2016-197

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Michelle Pageau, appuyé par Madame Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

2016-198

LECTURE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Proposé par Monsieur Michel Breton, appuyé par Monsieur Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le budget de la municipalité de Kinnear's Mills pour l'année 2017, lequel se lit comme suit, soit adopté :

REVENUS :

Taxes	733 614
Autres revenus	257 400
Transferts	125 270
TOTAL REVENUS	1 116 284

DÉPENSES :

Administration générale	399 105
Sécurité publique	110 444
Transport routier	333 767
Hygiène du milieu	40 600
Santé et Bien-être	7 000
Aménagement et urbanisme	77 828
Loisirs et culture	127 767
Frais de financement	10 000



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

Autres activités financières	0
Affectations	9 773
Fond de roulement : 4 773	
Bâtisse :	
TOTAL DÉPENSES	1 116 284

2016-199

**LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 481 « RÈGLEMENT
D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2017 »**

Proposé par Madame Michelle Pageau, appuyé par Madame Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 481, intitulé « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2017 » soit et est adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

2016-200

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Monsieur Michel Breton, appuyé par Monsieur Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 12.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière